



COMMUNE DE SAINT-PARGOIRE – HÉRAULT

DÉLIBÉRATION DU CONSEIL MUNICIPAL

N°2023- 38 – 08-03

SÉANCE DU 15 DÉCEMBRE 2023

L'an deux mille vingt-trois et le quinze décembre à dix-huit heures trente, le Conseil Municipal, régulièrement convoqué, s'est réuni en séance ordinaire et publique, dans la salle du Conseil en Mairie, sous la présidence de Monsieur Jean-Luc DARMANIN, Maire de la Commune.

Date de convocation : 11 décembre 2023
Nombre de conseillers en exercice : 19

Nombre de conseillers présents : 13
Nombre de voix : 17

- Étaient présents :

Jean-Luc DARMANIN, **Maire** ;

Monique GIBERT, Christian CLAPAREDE, Fabienne GALVEZ, **Adjoint** ;

Sylvette PIERRON, André SCHMIDT, Christiane CAMBEFORT, Bernard GOMBERT, Pascal SOUYRIS, Agnès CONSTANT, Thierry LUCAT, Pierre BOLLINET, Sébastien SOULIER, **Conseillers** ;

Lesquels forment la majorité des membres en exercice et peuvent délibérer valablement en exécution de l'article L. 2121-17 du Code Général des Collectivités Territoriales.

- Étaient absents excusés :

Monique BEC,

Élodie PAULS,

Pierre ROSSIGNOL

Martine LAMOUREUX.

- Étaient absents :

Jean FABRE,

Anne THEVENOT.

- Procurations : Monique BEC à Monique GIBERT,
Élodie PAULS à Fabienne GALVEZ,
Martine LAMOUREUX à Pierre BOLLINET,
Pierre ROSSIGNOL à Pascal SOUYRIS.

- Secrétaire de séance : Christiane CAMBEFORT

La séance est ouverte à 18H30

Délibération n°2023-38 – 08-03 / Rapport sur la qualité et le prix de l'eau potable et de l'assainissement pour 2022

Monsieur le Maire rappelle au Conseil Municipal, que selon les articles L. 2224-5 et L. 5211-39 du Code Général des Collectivités Territoriales, un rapport annuel sur le prix et la qualité du service public de l'eau potable et de l'assainissement doit être présenté aux communes membres ;

Le document complet a été transmis à l'ensemble du Conseil Municipal ;

Monsieur le Maire présente le rapport sur la qualité et le prix de l'eau potable et de l'assainissement 2022.

Ayant entendu l'exposé de Monsieur le Maire, le Conseil Municipal :

PREND acte de la présentation du rapport annuel de la Communauté de Communes de la Vallée de l'Hérault pour l'année 2022.

Le Maire,
Jean-Luc DARMANIN


Mairie de Saint-Pargoire
Place de l'Hôtel de Ville – 34230 Saint-Pargoire
Tél : 04.67.98.70.01 – Courriel : mairie@ville-saintpargoire.com